



© Tetiana Kitura / Dreamstime

Avec l'arrêt du registre, les hôpitaux doivent «se limiter» au principe qui a toujours prévalu, soit le recueil du témoignage de la famille.

À la page

## «Le registre délestait les familles d'un grand poids»

**Don d'organes** Le registre national du don d'organes de Swisstransplant ne fonctionne plus depuis le 20 octobre à la suite de lacunes de sécurité. Ce que cela signifie pour les hôpitaux suisses et les professionnels de la santé: les explications de Philippe Compagnon, chef du service de transplantation des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG).

Interview: Julia Rippstein

### Qu'est-ce que la fin de ce registre du don d'organes signifie concrètement pour le Centre universitaire romand de transplantation?

Notre centre, comme tous les hôpitaux suisses, avait accès 24 heures sur 24 à ce registre. Avec sa fermeture, notre équipe de coordination du don d'organes ne dispose plus d'un outil qui leur donnait un accès instantané à la volonté du donneur décédé, à condition qu'il se soit enregistré de son vivant. Nous revenons au fonctionnement antérieur: le processus d'identification des donneurs se limite au témoignage de l'entourage concernant la volonté exprimée, ou non, du défunt sur la question du don d'organes. L'enregistrement du positionnement du défunt sur un registre apportait une aide précieuse pour les familles au moment de leur témoignage, les délestait du poids de la décision.

### Et qu'est-ce que cela signifie pour les personnes qui ont besoin d'une transplantation?

L'arrêt forcé de ce registre pourrait entamer temporairement la confiance du public dans le fonctionnement du système établi pour le don d'organes et avoir des conséquences temporaires sur le don. Le risque est de voir des personnes qui étaient sur le point de se positionner favorablement pour le don décider de s'opposer à cette idée. Rappelons qu'environ 1450 personnes sont actuellement



**Prof. Philippe Compagnon**  
Médecin-chef du service de transplantation, Hôpitaux universitaires de Genève

sur liste d'attente d'une transplantation en Suisse, avec en moyenne deux décès par semaine, faute d'un accès à temps à un greffon. Cela signifie donc qu'un plus grand nombre de décès en liste d'attente pourraient être observés dans les prochains mois.

### Cela entraîne-t-il un certain «chaos» pour les hôpitaux?

Il n'y a pas de «chaos», mais une aide en moins concernant la connaissance de la volonté du donneur. L'absence de connaissance de l'avis du donneur impose aux coordinateurs du don de redoubler d'efforts pour connaître l'avis de la personne décédée, en récoltant le témoignage du plus grand nombre possible de proches. Si l'entourage ne connaît pas la volonté du défunt, il doit prendre en compte sa volonté présumée et décider à sa place. Si aucun proche n'est joignable, le prélèvement d'organes n'est pas autorisé.

### Comment les hôpitaux universitaires de Suisse s'organisent-ils pour combler l'absence de ce registre?

Avec l'arrêt du registre, les hôpitaux universitaires doivent «se limiter» au principe qui a toujours prévalu, c'est-à-dire le recueil du témoignage de la famille. Ce principe est appliqué depuis que le prélèvement d'organes existe et sera toujours respecté, même après l'instauration du consentement présumé.

### Les lacunes de sécurité ayant été signalées en janvier 2022 par le Préposé fédéral à la protection des données, avez-vous anticipé la possibilité d'une fermeture du registre?

C'est à la fois une surprise et une grande déception pour nous. Le registre est un outil supplémentaire, mais ne représente pas une condition sine qua non au don d'organes, fort heureusement.

### En tant que chirurgien transplantateur, que souhaitez-vous? Qu'est-ce qui pourrait vous faciliter votre travail au quotidien?

Nous espérons que la crédibilité du système ne sera pas trop entachée. Le public doit garder confiance. Nous invitons les personnes à parler du don d'organes en famille. L'idéal est de consigner sa volonté par écrit, à travers des directives anticipées ou par le biais d'une carte de donneur, cette dernière étant accessible sur le site de Swisstransplant ou de l'OFSP. Nous devons également poursuivre nos efforts pour promouvoir le don.

### Qu'attendez-vous de Swisstransplant et des autorités compétentes concernant un registre national?

Il faut développer un registre national totalement sécurisé, c'est une démarche essentielle. Après la découverte de la faille informatique, Swisstransplant a promptement réagi et suspendu le processus d'enregistrement. Les personnes déjà enregistrées ont été contactées par mail et leurs données effacées. Swisstransplant étudie un nouveau processus d'inscription en ligne sécurisé, destiné à remplacer l'ancien, sous la responsabilité de l'OFSP. Une validation avec la carte d'identité sera probablement mise en place. Nous espérons que ce nouveau système d'enregistrement en ligne sera disponible d'ici quelques mois.

## Quoi de neuf?

### Retour à l'hôpital d'Einsiedeln



Dre méd.  
Juliane Steffen

**AMEOS Spital** La Dre Juliane Steffen renforce depuis le 1<sup>er</sup> novembre l'équipe de médecine interne générale de l'hôpital AMEOS à Einsiedeln. En tant que sous-assistante et médecin-assistante, elle a travaillé dans différents hôpitaux régionaux de Suisse, dont celui d'Einsiedeln. Elle y a ensuite occupé les postes de chef de clinique et de médecin-chef avant de rejoindre l'hôpital municipal Triemli à Zurich. Depuis 2016, Juliane Steffen travaillait comme médecin de famille à Einsiedeln. Âgée de 45 ans, elle est originaire de Thuringe et a initialement suivi une formation de physiothérapeute. En 2012, elle a passé l'examen de spécialiste en médecine interne générale.

### Styliani Mantziari devient responsable de chirurgie bariatrique



PD Dre méd.  
Styliani  
Mantziari

© SAM-CHUV / E. Derioze

**CHUV** La Dre Styliani Mantziari est la nouvelle responsable de chirurgie bariatrique du CHUV depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2022. Elle codirige également le Centre médico-chirurgical de l'obésité. Après des études de médecine en Grèce, Styliani Mantziari a obtenu son doctorat à l'Université de Lausanne. Elle a effectué son assistantat à l'Hôpital du Valais et au CHUV. Elle a ensuite exercé des fonctions dirigeantes aux hôpitaux de Delémont et de Morges. Son dernier poste était celui de chef de clinique à l'Hôpital universitaire de Lille (FR), où elle s'est spécialisée en chirurgie oeso-gastrique.

### Nouveau directeur des soins



Christoph  
Schröder

**SOH** Christoph Schröder dirigera les soins infirmiers des hôpitaux de Soleure à partir du 1<sup>er</sup> février 2023. Originaire d'Allemagne, il est titulaire d'un diplôme d'infirmier et a rejoint l'Hôpital cantonal d'Aarau en 1991. Il y a suivi diverses formations complémentaires jusqu'à devenir expert et formateur professionnel en soins intensifs, avant de prendre la direction du service des soins intensifs. En 2012, il a obtenu un MAS en Managed Health Care et a pris la direction adjointe du secteur des soins infirmiers/service MTT Chirurgie. Depuis juillet 2019, Schröder est directeur du service des soins et membre de l'équipe de direction élargie de la clinique Hirslanden de Zurich.

## Au cœur de la science

## IA dans l'assiette

**Conseil nutritionnel** Le Digital-Health-Scallop Oviva, l'ARTORG Center for Biomedical Engineering Research de l'Université de Berne et l'Institut d'épidémiologie, de biostatistique et de prévention de l'Université de Zurich ont collaboré pour développer un système basé sur l'IA, qui analyse les repas et les boissons à l'aide d'images et évalue ainsi de manière automatisée le respect du régime méditerranéen. L'objectif: obtenir à peu de frais une évaluation détaillée du mode d'alimentation. Le système doit permettre de décharger les nutritionnistes, de prévenir les maladies liées à l'alimentation et, par conséquent, d'économiser des frais de santé. En effet, en suivant le régime méditerranéen, il est possible de prévenir l'obésité et de réduire le risque de diabète ou de maladies cardio-vasculaires. Dans le régime méditerranéen, le menu est principalement composé de légumes, de fruits, de noix, de céréales ou de légumineuses et, dans une moindre mesure, de poisson, de viande, de produits laitiers et d'œufs.

## Dépasser la résistance au traitement

**Cancer colorectal** Une équipe de l'Université de Genève (UNIGE) a trouvé un moyen de dépasser le phénomène de résistance dans le cancer colorectal, responsable du faible taux de survie à cinq ans des personnes atteintes. En cas de métastases, le traitement du cancer du colon s'appuie sur une combinaison de chimiothérapies. Non ciblées et agressives, elles provoquent d'importants effets secondaires et entraînent une résistance progressive aux traitements chez une majorité des patients. L'équipe dirigée par Patrycja Nowak-Sliwinska, professeure associée à la Section des sciences pharmaceutiques de la Faculté des sciences de l'UNIGE, a utilisé une combinaison d'inhibiteurs de tyrosine kinase pour surmonter ce phénomène. Les tyrosine kinases permettent le transport d'un groupement phosphate vers une protéine clé pour la division et la croissance cellulaire. Grâce à un mélange spécifique de molécules inhibitrices, ces enzymes se retrouvent «bloquées» et ce transport est interrompu. La prolifération des cellules tumorales est alors stoppée ou freinée. «En plus de dépasser la résistance, ce traitement présente l'avantage d'agir de manière ciblée. Son action porte spécifiquement sur les cellules tumorales», conclut Patrycja Nowak-Sliwinska.

## Divers

## L'examen professionnel fédéral de CMA porte ses fruits



© Stevanovicigor / Dreamstime

Les coordinateurs médicaux contribuent au maintien de la qualité des soins.

**Sondage** La formation continue de coordinateur/coordinatrice en médecine ambulatoire (CMA), introduite en 2015, satisfait aux attentes du corps médical. C'est ce que montre un rapport que le Conseil fédéral a adopté à sa séance du 26 octobre 2022. Sanctionnée par un brevet fédéral, cette formation est très appréciée des assistants médicaux et contribue à la qualité des soins. Fin 2021, 901 personnes avaient suivi cette formation continue. Des sondages menés en 2016 et en 2018 auprès de la Fédération des médecins suisses, de Médecins de famille et de l'enfance Suisse et de l'Organisation du monde du travail Formation professionnelle

des assistantes médicales (Odamed) ont montré que l'examen professionnel de CMA est considéré comme bénéfique, non seulement pour le corps médical, mais aussi pour les patients, les assistants médicaux et les coordinateurs en médecine ambulatoire eux-mêmes. Cette évaluation est appuyée par une étude réalisée en 2021 par le Berner Hausarztinstitut (BIHAM). Elle montre que le recours aux CMA dans les cabinets médicaux peut contribuer au maintien de la qualité des soins et que certaines prestations peuvent être effectuées par ces professionnels avec la même qualité que si elles étaient fournies par le médecin de famille.

## En chiffres

## Coûts des études de médecine



Sur mandat de la Conférence suisse des hautes écoles, un projet en cours veut déterminer les coûts totaux réels des études de médecine, à savoir les coûts générés pour l'enseignement et la recherche dans les universités et les hôpitaux universitaires.

En 2020, les coûts par étudiant pour les études de médecine s'élevaient en **moyenne à 106 880 francs par an**. Le cursus complet de six années d'études coûte ainsi **environ 642 000 francs**.



La fourchette de coûts entre les sites est toutefois considérable. Ainsi, les coûts par étudiant en 2020 étaient de **84 658 francs** à Berne contre **153 185 francs** à Genève.

© Burfiesck / Dreamstime



## Personnalité de la semaine

# Javier Fandino président de la SSNC



Prof. Dr méd.  
Javier Fandino

**SSNC** Le neurochirurgien Javier Fandino a été élu président par les membres de la Société suisse de neurochirurgie (SSNC). Il présidera la société des neurochirurgiens pour les deux prochaines années. Après son élection, Javier Fandino a déclaré qu'il souhaitait mettre sa présidence au service des experts en neurochirurgie et des patients: «Il me tient à cœur que la formation continue et la spécialisation soient réglées de manière transparente. C'est particulièrement important dans la perspective de la concentration de la médecine hautement spécialisée et de l'attribution cantonale des mandats de prestations avec les listes hospitalières. C'est la seule façon de garantir la meilleure compétence possible en matière de traitement tout en assurant une gestion optimale de la qualité par le corps médical et les hôpitaux.»

Javier Fandino est médecin agréé de la clinique Hirslanden d'Aarau et de la clinique Hirslanden de Zurich depuis 2020. Auparavant, il a occupé des postes de direction dans différents hôpitaux, dont celui de directeur du centre des tumeurs cérébrales à l'Hôpital cantonal d'Aarau. Il est également professeur titulaire à l'Université de Berne. Il a fait ses études de médecine en Colombie, aux États-Unis et en Suisse.

La Société suisse de neurochirurgie a été fondée en 1954 et s'engage entre autres pour la promotion de la neurochirurgie et la planification des soins neurochirurgicaux en Suisse. Elle s'engage par exemple pour l'enseignement spécialisé, la

**«Il me tient à cœur que la formation continue et la spécialisation soient réglées de manière transparente.»**

formation postgraduée, la formation continue et la recherche en neurochirurgie. Elle encourage l'enseignement et la recherche en étroite collaboration avec les neurosciences cliniques, en particulier la neurologie et la neuro-radiologie. Elle participe également à la planification et la surveillance de la formation des jeunes neurochirurgiens ainsi qu'à l'organisation de l'examen de spécialiste.

## Repéré



© Ernie A. Stephens / Unsplash

**Nuisance sonore** La Ligue suisse contre le bruit présentera son radar sonore lors de sa conférence à Berne le 8 novembre 2022. L'appareil localise et photographie les véhicules dépassant la valeur limite d'exposition. Des nuisances sonores persistantes peuvent affecter le bien-être psychique et physique et même rendre malade. C'est pourquoi la Confédération a fixé des valeurs limites d'exposition dans une ordonnance.